Service du médecin cantonal

Bulletin épidémiologique et de santé publique, canton de Genève

EpiScope

Janvier 2024

Points clés:

- **Epidémies en cours:** la vague de transmission de SARS-CoV-2 semble avoir atteint son pic fin décembre 2023, tandis que la circulation du virus de la grippe poursuit son augmentation.
- **Autres actualités épidémiologiques:** une surmortalité a été mesurée en Suisse en fin d'année 2023 chez les personnes de 65 ans et plus, mais elle n'est pas détectée à Genève.
- **Nouveautés destinées aux professionnels de la santé** (page 4 et suite): modifications 2024 des déclarations de maladies transmissibles par les médecins, hôpitaux et laboratoires; plan de vaccination 2024 (not. vaccinations contre méningocoques, pneumocoques, rotavirus et HPV).

Epidémies en cours

- COVID-19 2
- Grippe et VRS 3

Autres activités épidémiologiques

- Mortalité 3

Informations aux professionnels de la santé

- **Déclarations obligatoires**: nouveautés 2024 4
- **Plan de vaccination 2024**: nouvelles recommandations 5

Liens utiles, sources 7

Ce document

- **est destiné** aux partenaires du réseau de santé, aux politiques, aux médias ainsi qu'au grand public;
- **sert de référence genevoise** sur
  - la situation épidémiologique à Genève
  - les recommandations sanitaires cantonales et fédérales
  - les maladies transmissibles
  - des informations générales de santé et de santé publique;
- parait **chaque premier jeudi du mois** et est disponible en ligne; en cas d'alerte épidémiologique urgente à communiquer dans l'intervalle, une information est envoyée à la liste de diffusion;
- peut être reçu directement en s'**inscrivant** à Inscription à l'EpiScope.

Janvier 2024
Genève
SMC

Epidémies en cours

COVID-19

CHARGE VIRALE

Charge virale SARS-CoV2 dans les eaux usées, novembre 2021 à décembre 2023, STEP d'Aïre, Genève

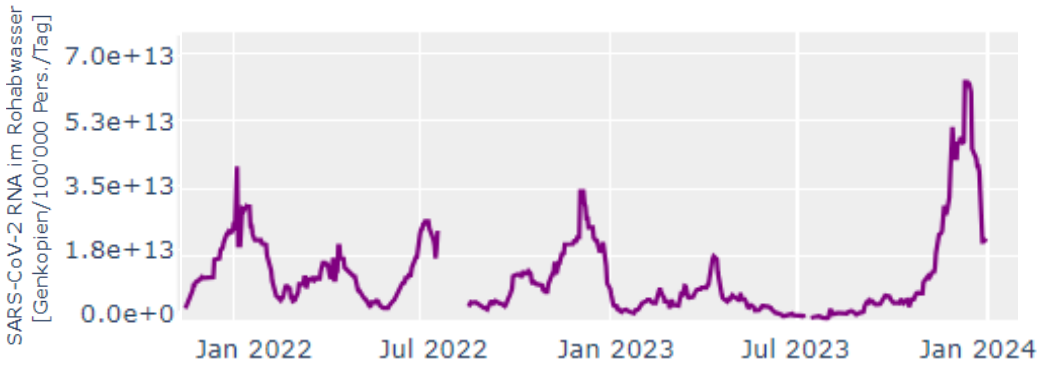

Source : Eawag I EPFL

Après un pic de transmissions du SARS-CoV2 dans la population mi-décembre, la **charge virale dans les eaux usées** se situait à un **niveau modéré** au 31 décembre 2023. Le sous-variant majoritairement détecté reste le JN.1 (76%).

On peut constater que la charge virale atteinte en décembre 2023 a dépassé toutes les autres mesures disponibles depuis 2 ans.

Au 29.12, le SARS-CoV-2 était **retrouvé dans 19% des échantillons** de patients avec symptômes respiratoires ou grippaux du système Sentinella. Il est désormais moins détecté que l'Influenza (35%).

Vague de transmissions provoquée par JN.1

Comme tous les variants circulant depuis 2 ans, JN.1 fait partie de la famille des omicrons. JN.1 est un sous-variant de BA.2.86. Ce dernier variant était sous haute surveillance depuis mi-2023 en raison du très **grand nombre de mutations** présentes sur sa protéine Spike. BA.2.86 avait été détecté pour la première fois dans les eaux usées suisses en août 2023.

L'actuelle vague provoquée par JN.1 est à mettre en lien avec son importante **contagiosité**, et le fait qu'il **échappe probablement de façon partielle à l'immunité acquise** par la population. Cet échappement serait causé par ses nombreuses mutations qui rendent la reconnaissance du virus par nos anticorps plus compliquée, sans pour autant rendre notre immunité inefficace. Rien n'indique cependant aujourd'hui que JN.1 entraîne des maladies plus graves que les variants précédents. Les vaccins disponibles continuent à protéger les personnes vulnérables des formes graves de COVID-19 causées par ce sous-variant.

HOSPITALISATIONS

Les hospitalisations de patients COVID-19 positifs baissent également. Après un pic au milieu du mois de décembre avec 189 patients hospitalisés, 68 personnes COVID-19 positives sont en cours d'hospitalisation aux HUG le 11 janvier 2024.

La 1re semaine de janvier, moins de patients avec COVID-19 ont été hospitalisés que de patients avec la grippe.

Source : Tableau de bord, SMC, établi sur la base des chiffres communiqués par les HUG

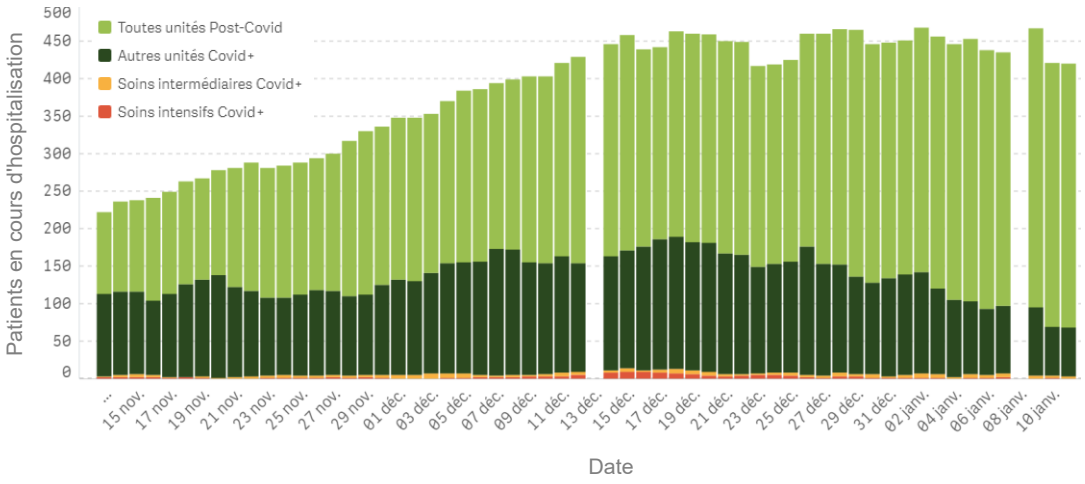

Patients COVID-19 en cours d'hospitalisation par unité de soins et par jour, du 13.11.23 au 11.01.24, HUG, Genève

Janvier 2024
Genève
SMC

Epidémies en cours

Grippe et VRS (virus respiratoire syncytial)

▸ **Comparaison saisonnière des cas de grippe confirmés en laboratoire**, par semaine, Suisse

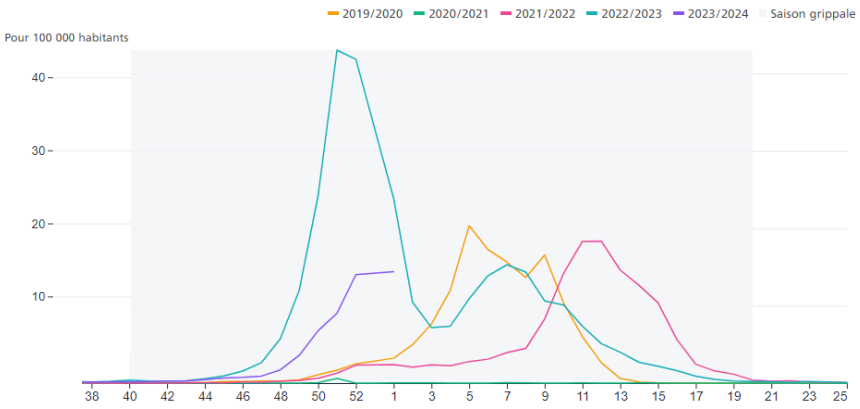

Source : OFSP I Portail d'information sur les maladies transmissibles

GRIPPE

La Suisse a dépassé le seuil épidémique grippal début novembre. Le nombre de consultations pour symptômes grippaux (qui définit ce seuil) semble avoir atteint un plateau.

Les cas d'Influenza confirmés en laboratoire se stabilisent depuis une semaine. L'Influenza A est prédominant (95-100%).

Les personnes de plus 65 ans et les enfants de 0 à 4 ans sont les groupes d'âge les plus touchés (58% des cas confirmés).

En semaine 1 (du 1er au 7 janvier 2024), **les hospitalisations liées à la grippe** ont augmenté de manière importante (83 hospitalisations aux HUG, soit une augmentation de 152%).

VRS

Au 31 décembre 2023, le nombre de prélèvements respiratoires positifs au RSV diminue dans les chiffres publiés hebdomadairement par les HUG. Ces chiffres ne sont toutefois pas forcément représentatifs des proportions de virus circulant dans la communauté.

Au niveau suisse, le **nombre d'hospitalisations liées au RSV diminue** également en date du 31 décembre 2023. Le pic semble avoir été dépassé. Il a été moins important que celui atteint de l'année dernière.

Swissmedic a autorisé le 28.12.2023 le médicament **Beyfortus (anticorps monoclonal)** pour la prévention du virus respiratoire syncytial (**VRS**) chez les nouveau-nés, les nourrissons et les enfants en bas âge: lien.

Les recommandations de l'OFSP ainsi que les modalités de prise en charge des coûts seront publiées dans le courant de l'année.

Autres actualités épidémiologiques

Mortalité

La **Suisse a noté une surmortalité** (nombre de décès supérieur au seuil attendu pour la période) **chez les personnes de 65 ans et plus en novembre et décembre 2023**. À Genève, le nombre de décès est cependant resté dans la fourchette attendue (grisée sur le graphique).

Selon les données disponibles jusqu'à fin novembre, le nombre de décès chez les personnes de 80 ans et plus était également dans les normes à Genève.

▸ **Nombre de décès hebdomadaires chez les 65 ans et plus**, Genève

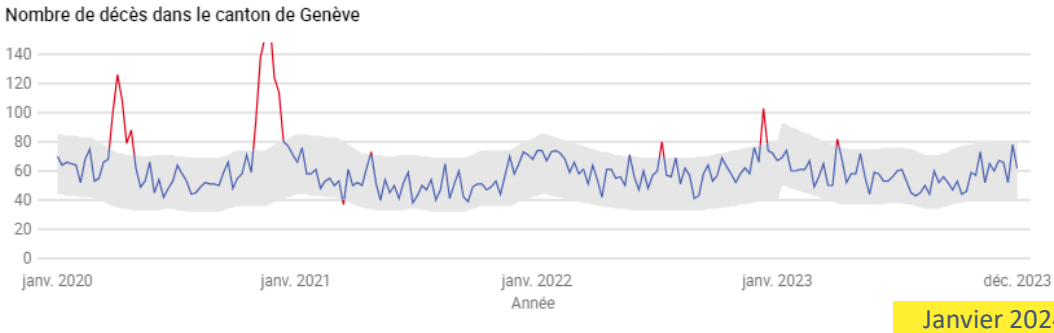

Source : OFS I Suivi de la mortalité

Janvier 2024
Genève
SMC

Déclarations obligatoires: nouveautés 2024

Dans l'objectif d'améliorer la surveillance, la détection précoce et la prise de mesures contre les maladies transmissibles, la déclaration des cas doit être rapide, fiable et efficiente. Les changements qui interviendront en 2024 – et pour certains dès janvier – sont résumés ci-dessous.

HÔPITAUX

A partir du 1er mars 2024: introduction de deux nouvelles déclarations

En plus de la déclaration obligatoire des flambées de VRE déjà en vigueur, les hôpitaux seront tenus de déclarer:

- la détection d'un **agent pathogène présentant un risque important pour la santé publique**, p. ex. *Candida auris.*
  - Nom du formulaire: déclaration de résultat exceptionnel d'analyses épidémiologiques en milieu hospitalier
  - Délai de déclaration au service du médecin cantonal (SMC): 24h.
- chaque **flambée ou foyer exceptionnel d'une importance particulière avec transmission persistante et d'origine non déterminée**, par ex. *Mycobacterium chimaera*
  - Nom du formulaire: déclaration de flambée exceptionnelle en milieu hospitalier.
  - Délai de déclaration au SMC: 24h.

MÉDECINS

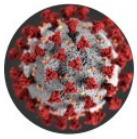

SARS-CoV-2 (COVID-19)

A partir du 1er janvier 2024: suppression de trois déclarations

- déclaration clinique du **Covid-19** (diagnostic chez résidents d'EMS, patients hospitalisés, personnes décédées)
- déclaration de résultat de **test rapide antigénique SARS-CoV-2** (résultats positifs et négatifs)
- déclaration complémentaire de la **maladie de Creutzfeldt-Jakob** (déclaration faite post-mortem)
  - La déclaration clinique obligatoire au moment du diagnostic reste d'actualité.

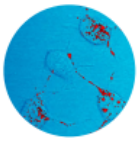

Prions (Maladie de Creutzfeldt-Jakob)

A partir du 1er mars 2024: introduction d'une nouvelle déclaration:

- Déclaration clinique pour la **fièvre Q**
  - Délai de déclaration au SMC: 1 semaine.

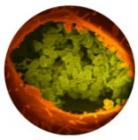

Coxiella burnetii (fièvre Q)

LABORATOIRES

A partir du 1er janvier 2024:

- Modification de la déclaration des résultats d'analyses de laboratoire pour ***Coxiella burnetii***: l'indication du nom, du prénom, de l'adresse et du lieu de séjour de la personne concernée est désormais nécessaire.
- Sur demande du SMC ou de l'OFSP, obligation de déclarer **dans les 24h** les **résultats négatifs** pour: Corynébactéries productrice de toxine, virus de la rougeole, *Neisseria meningitidis*, virus de la poliomyélite et prions.
- Introduction du **nouveau système de déclaration électronique standardisé:**
  - Son utilisation débutera début 2024, dans un premier temps pour les laboratoires, puis pour tous les acteurs d'ici fin 2024. La transmission de **nouveaux identifiants** seront requis lors de la déclaration numérique, comme le n° AVS du patient.
  - **Jusqu'à fin février 2024, les laboratoires sont toujours tenus de transmettre les déclarations de laboratoire à l'OFSP *ET* aux cantons**.

À partir du 1er mars 2024:

- Les nouveaux rapports électroniques seront uniquement transmis à l'OFSP, qui les mettra à disposition des cantons.

Liens utiles

- OFSP: Déclarations maladies transmissibles, bulletin OFSP 52/23 (p 8-9) et ici
- Les ordonnances révisées (état le 1er janvier 2024) sont disponibles ici

Janvier 2024
Genève
SMC

Plan de vaccination 2024: nouvelles recommandations 1/2

Les recommandations de vaccination ci-dessous, y compris la prise en charge des coûts par l'AOS, seront valables à partir de janvier 2024. L'objectif est d'offrir une protection vaccinale optimale aux enfants et adultes.

A noter que le plan de vaccination suisse sera publié en mars 2024.

Toutes ces vaccinations sont **prises en charge par l'AOS,** sous réserve de la franchise et de la quote-part. Seule la **vaccination contre le HPV** est entièrement gratuite pour les personnes éligibles, dans le cadre du programme cantonal de vaccination HPV.

NOUVEAUTÉS 2024

Méningocoques

Les recommandations de **vaccination complémentaire contre les méningocoques** pour les nourrissons et les adolescents changent (lien):

- Le **vaccin contre le sérogroupe B** est désormais recommandé **pour tous** dès 3 mois, et
- l'**âge de vaccination contre les sérogroupes ACWY recule.**

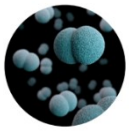

Neisseria meningitis (Maladies invasives à méningocoques)

Schémas vaccinaux:

- **contre les méningocoques ACWY**:
  - entre 12 et 18 mois: 1 dose de **MenQuadfi®** ou 2 doses de **Menveo®** à 2 mois d'intervalle;
  - dès 24 mois et à l'adolescence: 1 dose quel que soit le vaccin.
- **contre les méningocoques B**:
  - si commencée avant 12 mois: 3 doses de **Bexsero®;**
  - si commencée après 12 mois et à l'adolescence : 2 doses de **Bexsero®.**

	MCV-ACWY		4CMenB (Bexsero®)	
Âge de vaccination	12-18 mois	11-15 ans	3, 5, 12-18 mois	11-15 ans
Nombre total de doses	SD 1 (MenQuadfi®) SD 2 (Menveo® ; intervalle minimum 2 mois)	SD 1	SD 3 (2 doses dans la 1re AV intervalle minimum 2 mois ; 3e dose dans la 2e AV au minimum 6 mois après la 2e dose)	SD 2 (intervalle minimum 1 mois)
Rattrapage vaccinal (catch up)	jusqu'au 5e anniversaire	jusqu'au 20e anniversaire	jusqu'au 5e anniversaire	jusqu'au 20e anniversaire

MCV-ACWY : vaccins conjugués quadrivalents contre les méningocoques ; 4CMenB : vaccin recombinant à quatre composants contre les méningocoques du sérogroupe B ; AV : Année de vie ; SD : schéma de doses

Source : OFSP

Rotavirus

Une **nouvelle vaccination complémentaire contre les rotavirus** est désormais disponible **pour les nourrissons** (lien).

Schéma vaccinal:

- **2 doses de Rotarix®** administrées par voie orale **à 2 et 4 mois**.
  - La 1re dose peut être donnée dès l'âge de 6 semaines (et au plus tard à 15 semaines et 6 jours) et la 2e dose au plus tard à 23 semaines et 6 jours. Le Rotarix ® est contre-indiqué en Suisse après la 24e semaine de vie.
  - L'intervalle minimum entre les 2 doses est de 4 semaines.

Pneumocoques

La **vaccination complémentaire contre les pneumocoques** est recommandée **dès 65 ans sous certaines conditions** (lien).

Schéma vaccinal:

- 1 dose de vaccin antipneumococcique conjugué (PCV) est recommandée **aux personnes dès 65 ans qui ne sont pas encore vaccinées contre les pneumocoques ou qui ont été vaccinées avec le Pneumovax®** (qui n'est plus recommandé).
- Les recommandations de vaccination de base pour les enfants de moins de 5 ans et pour les personnes à risques de moins de 65 ans sont inchangées.

Streptococcus pneumoniae

Janvier 2024
Genève
SMC

Plan de vaccination 2024: nouvelles recommandations 2/2

Human papilloma virus (HPV)

La **vaccination contre les HPV pour les garçons** devient une **vaccination de base** (lien).

Un prochain numéro de l'EpiScope fera le **point sur le HPV** dans le canton.

- La vaccination contre HPV des **garçons entre 11 et 14 ans** était jusqu'à présent une vaccination complémentaire (rattrapage jusqu'au 20e anniversaire). Dès 2024, la même recommandation de vaccination de base s'applique ainsi à tous les adolescents, garçons et filles (avec 2 ou 3 doses selon l'âge).
- **Entre 20 et 26 ans**, la recommandation de vaccination chez les garçons et les filles reste **complémentaire.**
- Ce changement de niveau de recommandation pour les garçons est justifié par l'augmentation de la morbidité liée au HPV chez les hommes, et permet d'offrir un accès égalitaire à la vaccination.
- Pour une efficacité maximale, la vaccination devrait être si possible terminée avant le début de l'activité sexuelle, et donc être effectuée de préférence, entre 11 et 14 ans.

Schéma vaccinal:

Vaccination contre les HPV			
Groupe cible	Enfants et adolescents		Jeunes adultes
Vaccination	Vaccination de base	Vaccination de rattrapage	Vaccination complémentaire
Âge	11-14 ans (première dose avant le 15e anniversaire)	15-19 ans	20-26 ans (première dose avant le 27e anniversaire)
Nombre total de doses	Schéma à 2 doses (à 0 et 6 mois)	Schéma à 3 doses (à 0, 2 et 6 mois)	Schéma à 3 doses (à 0, 2 et 6 mois)

Pour les personnes immunodéficientes dès 11 ans, 3 doses à 0, 2 et 6 mois sont indiquées.

Source : OFSP

LES NIVEAUX DE RECOMMANDATION DU PLAN DE VACCINATION SUISSE (rappel)

Le plan de vaccination suisse définit **4 niveaux de recommandation**:

	Niveau de recommandation	Justification du niveau de recommandation	Action par les médecins
1	Vaccinations recommandées **de base**	Ces vaccinations sont **indispensables à la santé individuelle et publique** et confèrent un niveau de protection important pour la santé de la population.	Recommandation à tous leurs patients
2	Vaccinations recommandées **complémentaires**	Ces vaccinations confèrent une **protection individuelle optimale** aux personnes qui souhaitent se prémunir contre des risques définis, mais ne sont **pas prioritaires actuellement au niveau de la santé publique**.	Information à tous leurs patients (équité)
3	Vaccinations recommandées pour des **groupes à risque**	Ces vaccinations permettent de **protéger des personnes présentant des risques accrus de complications** (liés à leur état de santé) ou des risques accrus d'exposition ou de transmission.	Identification des personnes à risque
4	Vaccinations **sans recommandation d'utilisation**	Ces vaccinations n'ont **pas encore fait l'objet d'une évaluation** formelle ou leur évaluation ne démontre pas un bénéfice suffisant pour une recommandation.	

Liens utiles (recommandations de vaccination)

- OFSP: Vaccinations
- Infovac: www.infovac.ch
- Ge.ch: Protection par la vaccination | ge.ch

Janvier 2024
Genève
SMC

Liens utiles, sources

Grippe et virus respiratoires

- Rapport de situation Sentinella: Grippe saisonnière, rapport de situation en Suisse
- Analyse des eaux usées
- OFSP I Portail d'information sur les maladies transmissibles
- Groupe suisse d'infectiologie pédiatrique
- HUG I Epidémiologie des virus respiratoires

COVID-19

- OFSP I Evolution de l'épidémie COVID-19
- Recommandation de vaccination hiver 2023/2024 - OFSP

Mortalité

- OCSTAT I Statistiques cantonales

Déclarations des maladies transmissibles

- OFSP: Déclarations maladies transmissibles, bulletin OFSP 52/23 (p 8-9) et ici
- Les ordonnances révisées sont disponibles à cette adresse

Recommandations de vaccination

- OFSP: Vaccinations
- Nouveautés 2024 : méningocoques, rotavirus, pneumocoques, HPV
- Infovac : www.infovac.ch
- Ge.ch : Protection par la vaccination | ge.ch

Le 1er janvier 2024, la direction générale de la santé change de nom et devient l'**office cantonal de la santé (OCS)**.

EpiScope

Equipe de rédaction: secteur maladies transmissibles, SMC, DGS.

Sources: HUG, CH-Sur, OFSP, SMC, Institut Fédéral Suisse des Sciences et Technologies de l'Eau (Eawag), PIGS, OFS, OCSTAT .

- **Pour soumettre vos questions:** medecin.cantonal@etat.ge.ch (email réservé aux professionnels de la santé).
- Prochaine parution de l'EpiScope: jeudi 2 février 2024.

Vous désirez recevoir directement l'EpiScope: inscrivez-vous en ligne en cliquant sur Inscription à l'EpiScope

Janvier 2024
Genève
SMC